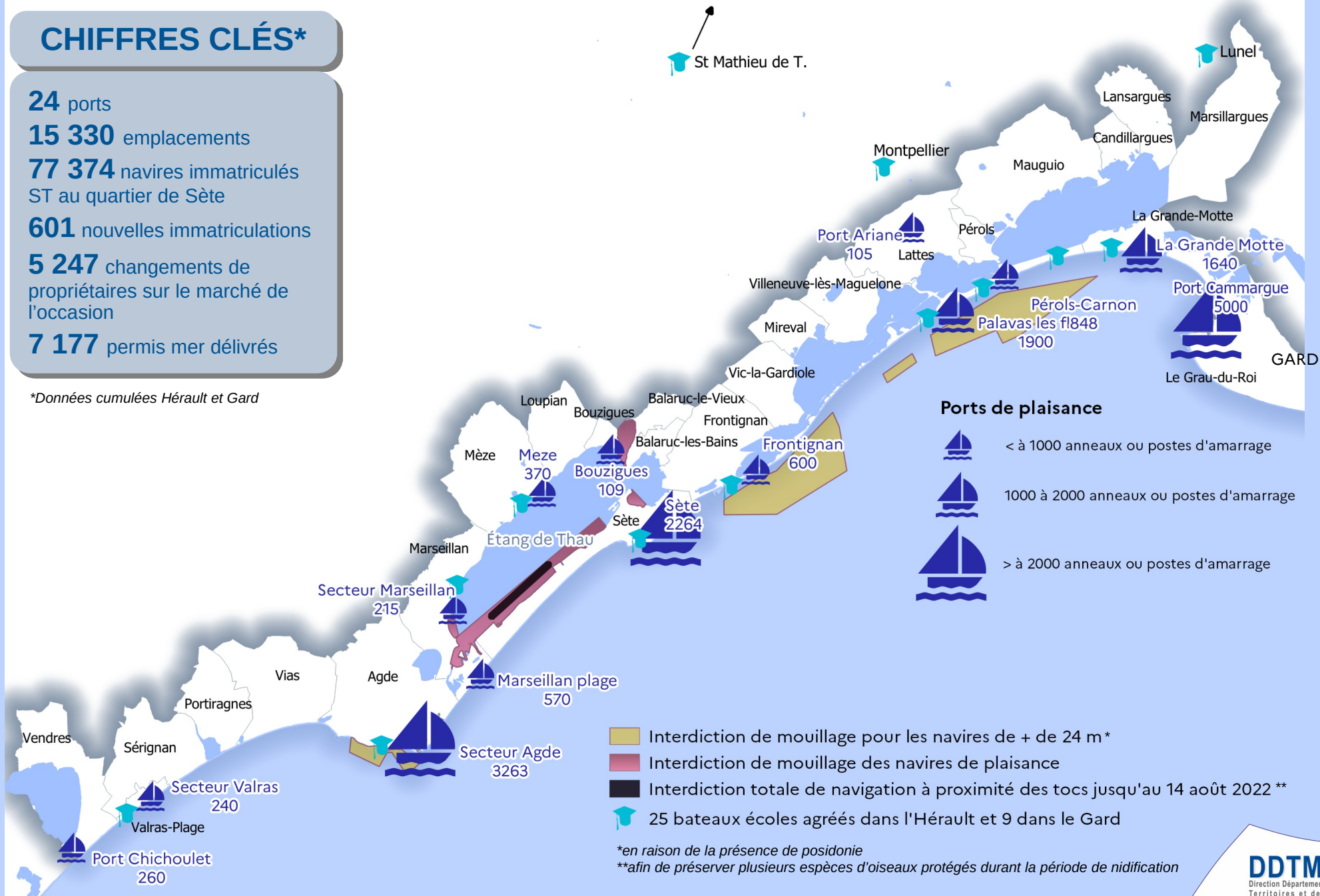


La plaisance et les loisirs nautiques

CHIFFRES CLÉS*

24 ports
15 330 emplacements
77 374 navires immatriculés
 ST au quartier de Sète
601 nouvelles immatriculations
5 247 changements de
 propriétaires sur le marché de
 l'occasion
7 177 permis mer délivrés

*Données cumulées Hérault et Gard



*en raison de la présence de posidonie

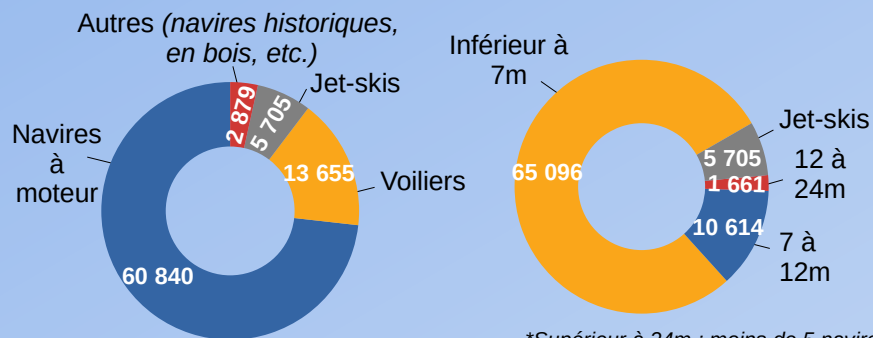
**afin de préserver plusieurs espèces d'oiseaux protégés durant la période de nidification



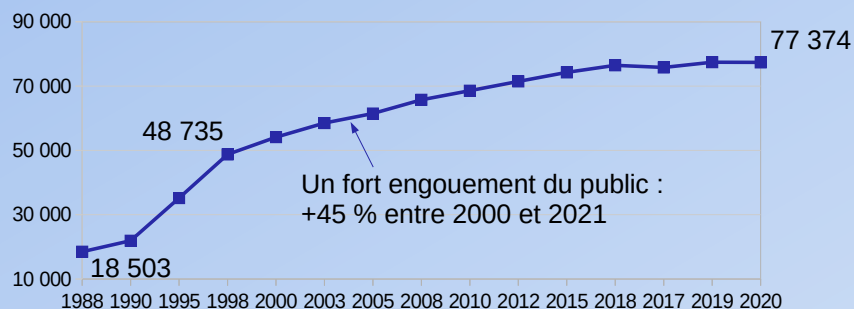
Navires immatriculés à Sète

Par typologie :

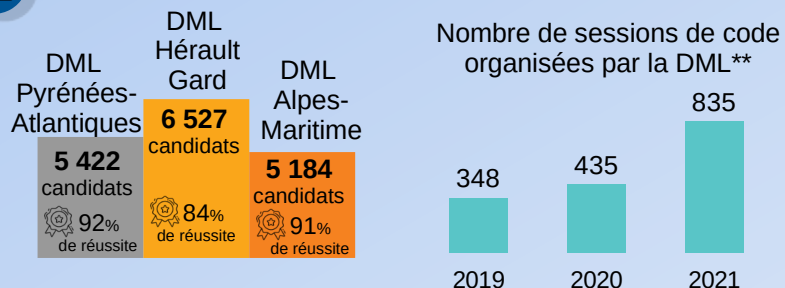
Par taille :



Évolution de la flotte immatriculée au quartier de Sète (ST)



La formation : 1ère Délégation Mer Littoral de France*



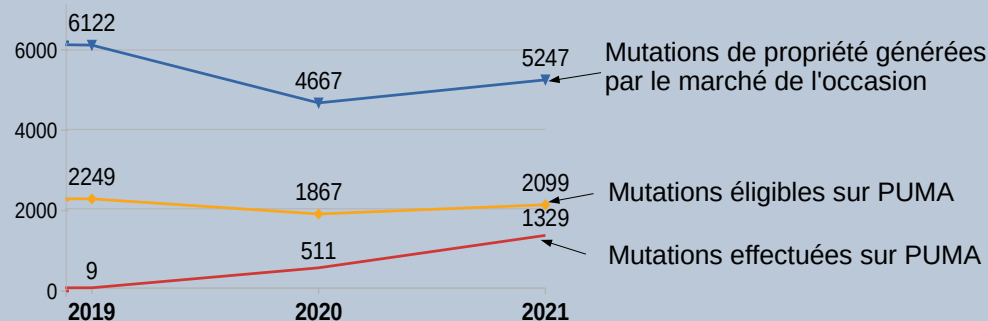
*En nombre de permis délivrés en 2020

**En 2020 et en 2021: plus de sessions organisées en raison des jauges sanitaires



Des démarches simplifiées : Portail Unique Maritime (PUMA)

Depuis 2019, les plaisanciers peuvent enregistrer en ligne la vente de leur bateau ou jet-ski non-francisés*, et de leurs moteurs sur le site demarches-plaisance.gouv.fr



* Navire non-francisé : longueur inférieure à 7m et/ou d'une puissance inférieure à 22 CV



La filière déconstruction des navires de plaisance : 1ère filière de déconstruction au monde créée en 2019

Sur 1 495 déconstructions de navires en France dont 395 en Occitanie et près de 50 dans l'Hérault



Périmètre APER



Une filière de déconstruction des bateaux de plaisance a été créée en 2019 pour recycler les bateaux en fin de vie. Elle est financée par une éco-contribution payée à l'achat d'un bateau neuf, et par une part du droit annuel de francisation et navigation (DAFN). Le chantier de déconstruction EPUR est localisé à Montpellier.